

Rapport moral et d'activités de l'année 2021. AOTM

A.G 17 02 2022

1/ Tout d'abord quelques mots à propos de la vie de l'association.

Notre association compte à ce jour 116 membres.

Dans la vie de l'AOTM, outre le soutien fidèle des membres du C.A, Hélène Mattras, Daniel Wiblé, Paul Schwach tiennent une place déterminante et je les en remercie.

Je remercie aussi le pasteur James Woody qui sait parler de notre projet non seulement au sein de l'EPUMA mais aussi bien au-delà.

Nous remercions également Sacha Perzoff, notre webmaster pour son rôle essentiel dans la communication au sein de l'association : diffusion de la newsletter, convocations, etc...

J'ai le regret d'annoncer le décès en novembre de Jean-Claude Raynaud, qui faisait partie du comité technique et artistique de l'AOTM ; il a été un professeur éminent au Conservatoire de Paris et avait pris sa retraite à Banyuls. Au nom de l'AOTM, j'ai manifesté notre sympathie à sa famille.

2/ Activités

Nous avons eu quatre réunions du Bureau et deux du C.A.

Notre association est maintenant bien connue à Montpellier et au-delà grâce à chacun de vous et aux diverses actions que nous avons conduites, limitées en raison de la pandémie.

Je suis allé deux fois rencontrer Pascal Quoirin à son atelier à St Didier dans le Vaucluse, une fois en **juillet** avec Paul Schwach, et une autre fois en **septembre**. Pascal Quoirin a juridiquement transformé son entreprise en une SCOP (Société Coopérative de Production) dont le responsable est Mario d'Amico, facteur d'orgue d'origine uruguayenne, avec qui nous avons d'excellentes relations. Pascal Quoirin est toujours très présent dans son atelier, la passation de pouvoir lui permet une retraite active.

La fabrication des sommiers est terminée depuis le printemps.

En **août** dernier j'ai envoyé un ordre de service à l'entreprise Quoirin pour la mise en fabrication des tuyaux et de la charpente du buffet. L'entreprise sous-traite une partie de la fabrication des tuyaux à deux artisans : l'un pour les tuyaux de façade (il s'agit de l'entreprise Klein en Alsace), l'autre pour l'ensemble des tuyaux de métal (il s'agit de l'entreprise germano-portugaise Jann installée au Portugal). Pascal Quoirin nous assure que nous pouvons avoir toute confiance dans ces entreprises reconnues pour l'excellence de leur travail.

À l'assemblée générale d'Orgue en France à Paris en **octobre**, à laquelle j'étais présent, j'ai pu constater que plusieurs personnes étaient au courant de notre projet.

En **octobre** également, j'ai représenté l'AOTM à une soirée avec concert organisée à l'abbaye de Valmagne par la Fondation du Patrimoine qui continue à nous soutenir :

Avec elle, le Rotary club a organisé en octobre un jeu centré sur la question de l'eau dans toute la ville de Montpellier, au profit de l'AOTM. Hier soir, au cours d'une réunion où j'ai

représenté l'AOTM, un chèque de 2000€ a été remis à la Fondation du Patrimoine en notre faveur.

En **novembre**, j'ai fait une émission de radio à FM+, et donné une conférence à la Maison de retraite protestante.

Début novembre, Luc Ménard, Daniel Wiblé et Paul Schwach ont monté et installé le panneau d'affichage règlementaire comportant les références du permis de construire pour le renforcement de la tribune dont la demande a été déposée le 28/12/2020. Merci à eux.

Le 18 **novembre**, nous avons organisé un concert avec le trio Vermeil et, le 03 **décembre**, une conférence à deux voix sur l'orgue et son histoire par Philippe Lefebvre et Pascal Quoirin, notre facteur.

Nous devons avoir aussi un concert avec l'orchestre du Conservatoire, mais il n'a pu être programmé. J'ai rencontré, mercredi 9 février 2022, le directeur du conservatoire Patrick Pouget. Il propose un concert très original avec un concerto pour guitare et orchestre et des pièces données par les élèves guitaristes de haut niveau. Ce concert pourrait avoir lieu dans la seconde quinzaine de juin.

Pour l'avenir : j'ai repris contact avec Martin Bacot au sujet des travaux de la tribune qui pourraient être effectués dans le deuxième semestre 2022 après l'enlèvement de l'orgue. Martin Bacot s'occupera des devis des entreprises à partir de juin 2022.

Le Conseil presbytéral a donné son accord pour l'enlèvement de l'orgue sous la responsabilité de l'AOTM. Le Bureau de l'AOTM a fait le choix de mettre l'orgue à la vente pour 1 € symbolique avec démontage et enlèvement à la charge du preneur. Le devis de l'atelier Quoirin pour le démontage et l'enlèvement de l'orgue étant de 30 000 €, nous faisons ainsi cette économie. Nous sommes en pourparlers avec deux acheteurs.

3/ Communication

Le site aotm.fr est régulièrement entretenu par Hélène Mattras et Sacha Perzoff, pensez à le consulter et à le communiquer autour de vous.

Le journal Le Cep publie chaque mois une information dont s'occupe Hélène Mattras.

Comme chaque année j'ai rédigé et nous avons diffusé en **novembre** une lettre d'informations à tous les membres de l'association.

Le journal Midi Libre, à la date du 3 décembre 2021, a publié un excellent article bien documenté sur notre projet, comportant le photomontage de l'orgue futur, que la journaliste Michèle Fizaine a qualifié de « sans pareil ». Nous la remercions.

Pour ce chapitre essentiel de la communication, nous sommes toujours à la recherche d'un spécialiste de la vidéo : filmer certaines activités de l'AOTM (concerts, AG...) filmer quelques étapes de la construction de l'orgue dans l'atelier Quoirin et surtout filmer le montage du nouvel orgue dans le temple, tout cela pour archiver les différentes étapes de la construction de l'orgue. Cette recherche nous concerne tous, il y a certainement à Montpellier des compétences dans ce domaine. Merci à chacun de bien vouloir se renseigner à ce sujet.

4/ Recherche de financement

Nous persévérons dans notre recherche de financement de toutes les façons possibles : nous avons eu en novembre un rendez-vous à la Mairie et Métropole de Montpellier qui se sont

engagées à nos côtés. En effet, deux subventions de 20 000 € chacune ont été accordées au titre de l'année 2021.

Nous avons aussi pris contact avec une association suisse, la Société Genevoise en faveur des Protestants Disséminés, qui a répondu favorablement grâce à l'intervention de James Woody et nous accorde une subvention de 5 527 €.

J'ai demandé à Jean-Claude Casadesus et à Philippe Lefebvre de rédiger chacun une lettre de recommandation que nous joignons aux demandes adressées au mécénat.

En 2021, nous avons édité un nouveau flyer d'appel à dons, que nous distribuons largement dans nos diverses activités.

Actuellement nous pensons préférable de nous adresser prioritairement au mécénat local puisque notre projet commence à être connu à Montpellier et sa région : c'est une démarche difficile et je dois dire décevante ; par exemple il est très difficile voire impossible d'obtenir un rendez-vous ou simplement une réponse à l'envoi d'un dossier. À l'évidence, l'orgue ne suscite pas l'intérêt des mécènes, mais il faut persévérer en espérant rencontrer un jour le ou les mécènes que nous aurons réussi à convaincre pour les 180 000 € qui nous manquent encore. C'est possible !

L'opération parrainage lancée fin 2018 lors du concert de Jean-Claude Casadesus continue : au total, depuis le début de cette opération, nous avons reçu au 1er février 2022 des parrainages pour 772 tuyaux par 422 parrains, car certains parrains ont parrainé plusieurs tuyaux, pour eux-mêmes ou certains de leurs proches. À ce jour, ce parrainage a donc apporté à l'AOTM la somme de **160.800 €**. On voit donc que cette opération est très importante pour les recettes de l'AOTM.

Pour remercier les parrains, nous avons envoyé des marque-pages où figurent le nom du parrain et le nom du tuyau parrainé. Un premier envoi en septembre 2020 a concerné 555 tuyaux. Un second envoi en octobre 2021 a concerné 164 tuyaux. Les parrainages reçus depuis et ceux encore à venir jusqu'à l'automne prochain feront l'objet d'un troisième envoi de marque-pages. Il reste encore 1.038 tuyaux à parrainer.

Les dons de particuliers s'élèvent à **86 580 €** depuis le lancement du parrainage des tuyaux, soit grosso modo la moitié de ce qu'ont rapporté les parrainages eux-mêmes. Pour 2021, les montants des dons et des parrainages sont à peu près équivalents entre eux, de près de 29 000 € chacun. À cela il faut ajouter quelques dons exceptionnels en 2021 : 40750 € pour la vente des tableaux offerts par les peintres et 5 000 € provenant d'une personne morale : la Maison de retraite protestante .

Il reste neuf tableaux non vendus aux enchères du 08 mai 2021. Ils seront très prochainement proposés à la vente dans une exposition à la Faculté de Théologie Protestante de Montpellier.

L'AOTM est VOTRE association et l'orgue sera celui de tous, le Bureau accueillera avec reconnaissance toutes vos suggestions.

J'attends avec impatience mais aussi avec confiance le jour où je pourrai vous dire : l'inauguration est prévue pour telle date...

Michel Dautry